

Réunion Horse-Ball du lundi 18 septembre 2017

Personnes présentes : Yves Tosetto, Maxime Laguerre, Hugo L'Huillier, Michel Mathieu, Yannick Fribol, Clémentine Gautry, Marie Granddidier, Florian Acar, Sabrina Messerer, Frédéric Panis, Nicolas Granddidier, Philippe Di Marzio.

Compte-rendu de la réunion fédérale du 11 septembre 17

Région Grand Est (Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté)

Des référents ont été désignés pour chaque région. Pour la région Grand-Est, le référent est Yves Tosetto. Il doit vérifier :

- Les DUC pour chaque journée HB de la région. L'organisateur doit envoyer la DUC à Sylvie pour transmission et validation du référent. Il faudra ajouter les arbitres dans la DUC.
- Vérifier la saisie des résultats

Les CR des réunions de commission doivent être envoyés à la Fédération ainsi qu'à Julien Thiessard. Le référent doit aussi envoyer le dossier sportif et le système sportif mis en place en région. Le dossier sportif est un document fédéral qui reprend l'organisation en région et doit être transmis à la Fédération.

Nouveautés règlementaires (points principaux)

La touche : Le joueur doit être à l'arrêt au moment de sa mise en place sur la première ligne et ne pas quitter l'alignement. En aucun cas ils ne peuvent être à l'extérieur du couloir de touche.

L'arrachage : Les sorties de selle ne sont plus sifflées.

Le marquage : Le marquage volontaire d'un défenseur sur un attaquant ne portant pas le ballon est strictement interdit. Le marquage volontaire d'un attaquant sur un défenseur est strictement interdit. Un attaquant peut suivre dans tous ses déplacements un défenseur, à condition de ne jamais entraver délibérément sa liberté de mouvement.

Finales : Une équipe engagée en début de saison mais qui ne s'engage pas pour les finales se verra prélever une somme correspondant à la moitié de l'engagement.

Information nationale

Une formation arbitrale se déroulera début octobre à Boulogne Billancourt. Nous avons 4 arbitres lorrains qui y participent (Nicolas Granddidier, Philippe Di Marzio, Michel Mathieu, Shirley Antoine). La commission prendra en charge les frais de déplacement.

Pour arbitrer dans un championnat amateur, une licence compétition est obligatoire. Celle-ci est gratuite. Merci de faire la demande auprès de la FFE.

Quotas

Amateur Féminin : 1 amateur élite, 1 amateur 2, 1 amateur 4, 1 critérium 1

Amateur Mixte : 1 amateur 1, 1 amateur 2, 2 amateur 3, 1 critérium 1, 1 critérium 2, 1 critérium 3

Arbitrage région

Formation arbitres : une journée de formation avec un superviseur national sera proposée pendant une journée de championnat (possibilité Rosières le 2 et 3/12). Si intéressé, merci de remplir la fiche d'évaluation (horse-ball.org, téléchargement, arbitrage) et de vous rapprocher de Nicolas G ou Philippe DM.

Initiation à l'arbitrage : Une journée d'initiation sera organisée au cours de l'année, merci de vous rapprocher de Philippe DM.

Rémunération des arbitres : une demande est en cours pour que le dédommagement que l'organisateur doit verser aux arbitres soit géré par le CRE. Etant donné que le CRE Grand-Est est en cours de « validation » (voir prochaines élections), une solution alternative sera mise en place pour les premières journées et ce jusqu'à la prochaine réunion. Le superviseur se verra remettre aux arbitres la globalité des défraiements, il aura la charge de la répartition : 10 € par arbitre par match.

L'organisateur offre le repas au superviseur.

Point d'amélioration des lieux organisateurs

Une évaluation de chaque lieu a été établie par Florian durant la saison 2016/2017. Pour chaque club, un point d'amélioration a été retenu (dans la limite du raisonnable) :

Bel-Air : problème de parking en pente dans l'herbe

La Galopade : la touche du terrain est un peu petite

Crantenoy : gestion de la table de marque et prévoir un speaker

Rives de Meurthe : éclairage du manège, coupure de courant

Eckbolsheim : soucis de buvette, manque alimentaire

Organisation du championnat régional 2017/2018

Le planning a été établi suivant les critères principaux suivants :

Pas de journée lorsqu'une équipe de région se déplace en circuit fermé.

Pas de journée pendant les vacances scolaires.

Une compétition par mois par catégorie (soit deux journées par mois).

Le même nombre de matchs pour chaque catégorie.

Une date butoir de fin de championnat correspondant à la qualification en Amateur Elite Féminine et en Amateur 1

Journée A : Amateur Mixte/R2/R3/Minimes/Poussins

Journée B : Amateur Féminin/R1/Benjamins/Cadets

Amateur Mixte : système de match aller (1 exempt à chaque journée)

Amateur Féminin : système de match aller/retour + finale (hors équipe AEF)

R1 : système de match aller + finale

Les classements se feront en deux étapes. Un premier classement pour sortir les deux équipes qualifiées en AM Elite Fém. et en Amateur 1. Et un second classement à l'issue des finales, pour répartir les équipes en fonction de quotas attribués.

Pour l'Amateur Elite Féminin, les matchs doivent être terminés pour le 26/03/17 maxi.

Pour l'Amateur 1 Mixte, les matchs doivent être terminés pour le 16/04/17 maxi.

Le tirage au sort n'a pas été fait pour deux équipes en Amateur.

Galopade pour qu'il soit exempt la première journée, prenant en considération la demande de M. L'Huillier, celui-ci devant gérer ce même jour un concours de CSO chez lui et le transport de ses équipes de HB.

Eckbolsheim, pour leur éviter des frais supplémentaires sur un WE à deux journées de compétition (Rosières).

Divers

Rappel : l'engagement passe à 81 €.

Nicolas G doit faire une demande de devis pour des blousons d'arbitres (5).

La région Franche-Comté compte environ 4 équipes de Horse-Ball donc il est probable que l'an prochain une journée de championnat soit organisée là-bas.

Catégorie R3 : elle est réservée aux équipes/joueurs qui débudent le Horse Ball.